

# Déclaration conjointe sur l'inclusion des travailleurs informels à la Conférence internationale du travail (CIT)

2 juin 2025

La structure tripartite de l'Organisation internationale du travail (OIT) est le fondement de la collaboration et du progrès collectif vers la sécurité sociale et économique dans l'avenir du travail. L'OIT offre un espace essentiel pour que la voix des travailleurs soit entendue et respectée — mais ce n'est pas le cas pour **tous** les travailleurs. Pour les 2 milliards de travailleurs qui gagnent leur vie dans l'économie informelle, il n'existe aucun mécanisme défini leur permettant de participer au processus tripartite de la Conférence internationale du travail (CIT), ni aux dialogues sociaux dans leurs États membres.

Malgré des décennies de travail sur la question, et plusieurs conventions de l'OIT concernant le travail informel, il existe encore d'importants obstacles empêchant les syndicats non traditionnels et les organisations de travailleurs de base de participer activement à la CIT et de contribuer de manière significative aux débats sur les normes du travail, les politiques de l'OIT, et l'ordre du jour de la Conférence.

L'ordre du jour de cette CIT 2025 comprend des discussions sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, mais aucun débat n'est prévu sur l'inclusion des travailleurs informels dans ce processus ni dans la prise de décision. Or, il est fondamental de reconnaître que la meilleure voie vers une transition viable et juste passe par l'implication directe des travailleurs informels. Cela inclut la création d'un espace formel pour leurs représentants à la Conférence internationale du travail ainsi que dans les dialogues sociaux au niveau national.

Nous, communauté mondiale d'organisations dirigées par des travailleurs de l'économie informelle, demandons respectueusement que l'OIT entame un processus visant à élargir sa structure tripartite afin que chaque État membre inclue une organisation représentant les travailleurs informels dans sa délégation.

Bien que la réforme constitutionnelle de l'OIT prenne du temps, nous proposons les recommandations suivantes pour créer, dès maintenant, un rôle plus fort pour les travailleurs informels dans la CIT et les processus tripartites de l'OIT :

1. **Délégations nationales** : demander à chaque État membre d'inclure au minimum un représentant des travailleurs informels en tant que conseiller au sein de la délégation nationale à la CIT.
2. **Admissions à la CIT** : créer une catégorie de participants (conformément à l'article 2) permettant à des représentants d'organisations nationales ou internationales reconnues de travailleurs informels d'être inclus dans la Liste Spéciale, et réserver un statut consultatif général permanent à une fédération représentant ces travailleurs.
3. **Programmes pays de l'OIT** : exiger que tous les Programmes Pays pour un Travail Décent présentent un plan opérationnel pour inclure les syndicats non traditionnels et les organisations dirigées par des travailleurs informels dans les programmes nationaux et dans les dialogues tripartites au niveau local.

Ensemble, nous réaffirmons le rôle de l'OIT dans la construction de consensus sur les normes, pratiques et politiques du travail qui façonnent l'avenir des travailleurs de l'économie

informelle.

Nous appelons tous les États membres à exiger que la voix de TOUS les travailleurs soit entendue et respectée à la Conférence internationale du travail.

**Signataires :**

Amalgamated Union of Kenya Metal Workers (AUKMW) (Kenya)  
Bodaboda Tuktuk and Taxi Workers Union-Kenya (BOTTAX-Kenya) (Kenya)  
CEE-HOPE Nigeria (Nigeria)  
Ciudad Saludable (Peru)  
Council for Economic Empowerment for Women in Africa, Uganda Chapter (CEEWA-U)  
(Uganda)  
Fédération des Travailleurs Domestiques et les Travailleurs de l'Economie Informelle du Mali  
(Mali)  
Fédération des Travailleurs et Travailleuses de l'Economie Informelle du Côte d'Ivoire (FETTEI-  
CI) (Côte d'Ivoire)  
Fédération Nationale des Travailleurs des Transports, du Social et de l'Informelle (Burundi)  
Federation of Informal Workers of Nigeria (FIWON) (Nigeria)  
Gandhi Ashram Trust (GAT) (Bangladesh)  
Ghana Federation of Forest and Farm Producers (Ghana)  
Global Fairness Initiative (US)  
HomeNet Eastern Europe and Central Asia (HNEECA)  
HomeNet South Asia  
Humanity United (US)  
Informal Sector Federation of Kenya (Kenya)  
Jamaica Household Workers' Union (JHWU) (Jamaica)  
Kenya National Micro Small and Medium Service Providers Umbrella (KENAMISMASPU)  
(Kenya)  
Kenya Union of Domestic, Hotels, Educational Institutions, Hospitals and Allied Workers (Kenya)  
Kuepa (Colombia)  
Le Syndicat National des Travailleurs de l'Economie Informelle du Bénin (Benin)  
Nigeria Labour Congress (NLC) (Nigeria)  
Petty Traders and Informal Workers Union of Liberia (FEPTIWUL) (Liberia)  
Platform Women in Action (PMA) (Angola)  
Rosa Luxemburg Foundation (Nigeria)  
Rural Women's Farmers Association of Ghana (RUWFAG) (Ghana)  
Syndicat des Travailleurs Domestiques et Indépendants de l'Economie Informelle du Rwanda  
(SYTRIECI) (Rwanda)  
Syndicat National des Travailleurs Domestique et de l'Economie Informelle Togo (Togo) Syndicat  
National des Travailleurs du Secteur de l'Economie Informelle du Sénégal (Sénégal) The Informal  
Economy Workers' Forum Ghana (INFORUM) (Ghana)  
Trade Union of Self-Employed and Informal Workers "Edinstvo" (Bulgaria)  
Trinidad and Tobago National Union of Domestic Employees (Trinidad and Tobago)  
Uganda Hotels, Food, Tourism, Supermarkets and Allied Workers Union (HTS-Union) (Uganda)  
Union of Informal Workers Associations (UNIWA) (Ghana)  
US Federation of Worker Cooperatives (US)  
Voice of Domestic Workers (UK)  
Workers in Informal Economy Network (Uganda)  
Workers' Right Campaign (WRC) (Nigeria)  
Zimbabwe Chamber of Informal Economy Associations (ZCIEA) (Zimbabwe)